

2024/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2024/339 Objet : Décision modificative n°1 – Exercice 2024

Séance du lundi 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mardi 10 décembre 2024, se sont réunis au nombre de 21, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35  
Présents à la séance : 21  
Excusés représentés : 9  
Absents : 5

\* Arrivée à 18h32 au cours de la présentation du point n°1a remis sur table

\*\* Arrivée à 18h34 au cours de la présentation du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*\*\* Arrivée à 18h40 au cours de la présentation du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils\*\*\*, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier\*, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Valérie Marion\*\*, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Claudine Cordes à Kykie Basseg, Sylvie Deforges à Aurélie Monfils, Omar Abbazi à Gilles Melin, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Marcus M'Boudou, Dounia Lebik à Souad Medani, Jérémy Kawouk à Fabrice Deraedt, Nejla Toptas à Véronique Gauthier, Christian Amar Henni à Sandanakichenin Djanarthany, Laurent Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, José Peres, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr



25

2024/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
16 décembre 2024  
DÉLIBÉRATION  
N°2024/339

**Objet : Décision modificative n°1 – Exercice 2024**

Finances

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Marcus M'BOUDOU, Adjoint au Maire chargé des Associations, des Finances, du Contrôle de gestion, du Devoir de mémoire et des Relations extérieures,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-1 et suivants,

**VU** le Budget primitif 2024,

**VU** le Budget supplémentaire 2024 et l'affectation des résultats 2023,

**VU** l'avis du Bureau municipal,

**VU** l'avis de la Commission des Finances en date du 10 décembre 2024,

**APRES DELIBERATION**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 qui se décompose comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Recettes d'investissement :**

- Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues : 342 358,00 €
  - Total des opérations d'équipement : 450 000,00 €
- Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations : - 292 358,00 €
- Chapitre 021 : Virement de la section de Fonctionnement : 94 435,00 €

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 594 435,00 €**

**Dépenses d'investissement :**

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 17 700,00 €
  - Total des opérations d'équipement : 261 602,00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles : 91 836,00 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 0,00 €
  - Total des opérations d'équipement : 223 297,00 €

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 594 435,00 €**

62

2024/

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Recettes de Fonctionnement :**

- Chapitre 73 : Impôts et taxes : 301 781,00 €
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et Participations : 94 324,00 €
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 904 545,00 €

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 300 650,00 €**

**Dépenses de Fonctionnement :**

- Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 350 000,00 €
- Chapitre 014 : Atténuations de produits : - 52 067,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 26 000,00 €
- Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions : 882 282,00 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 94 435,00 €

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 300 650,00 €**

La Décision Modificative n°1 est donc équilibrée en dépenses et en recettes pour la section d'investissement et de fonctionnement pour les montants suivants :

**Investissement : 594 435,00 €**  
**Fonctionnement : 1 300 650,00 €**

ADOPTE PAR 29 VOIX POUR  
ET 1 ABSTENTION  
(L. Stillen)

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 17 DEC. 2024

Publié le : 17 DEC. 2024

Notifié le :

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

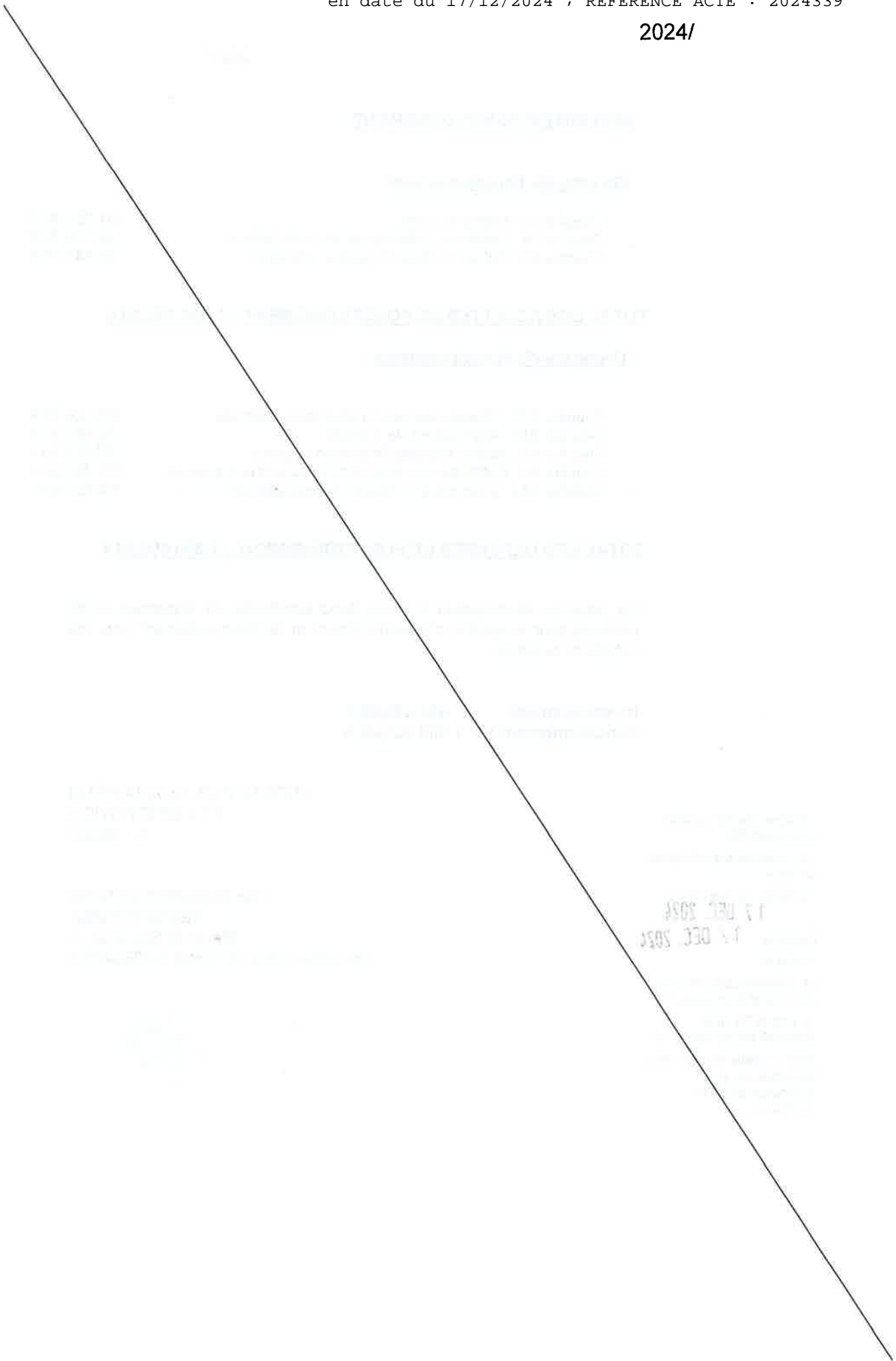
Dans un délai de deux mois  
à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis

Conseiller départemental de l'Essonne



2024/



17 DEC 2024  
17 DEC 2024